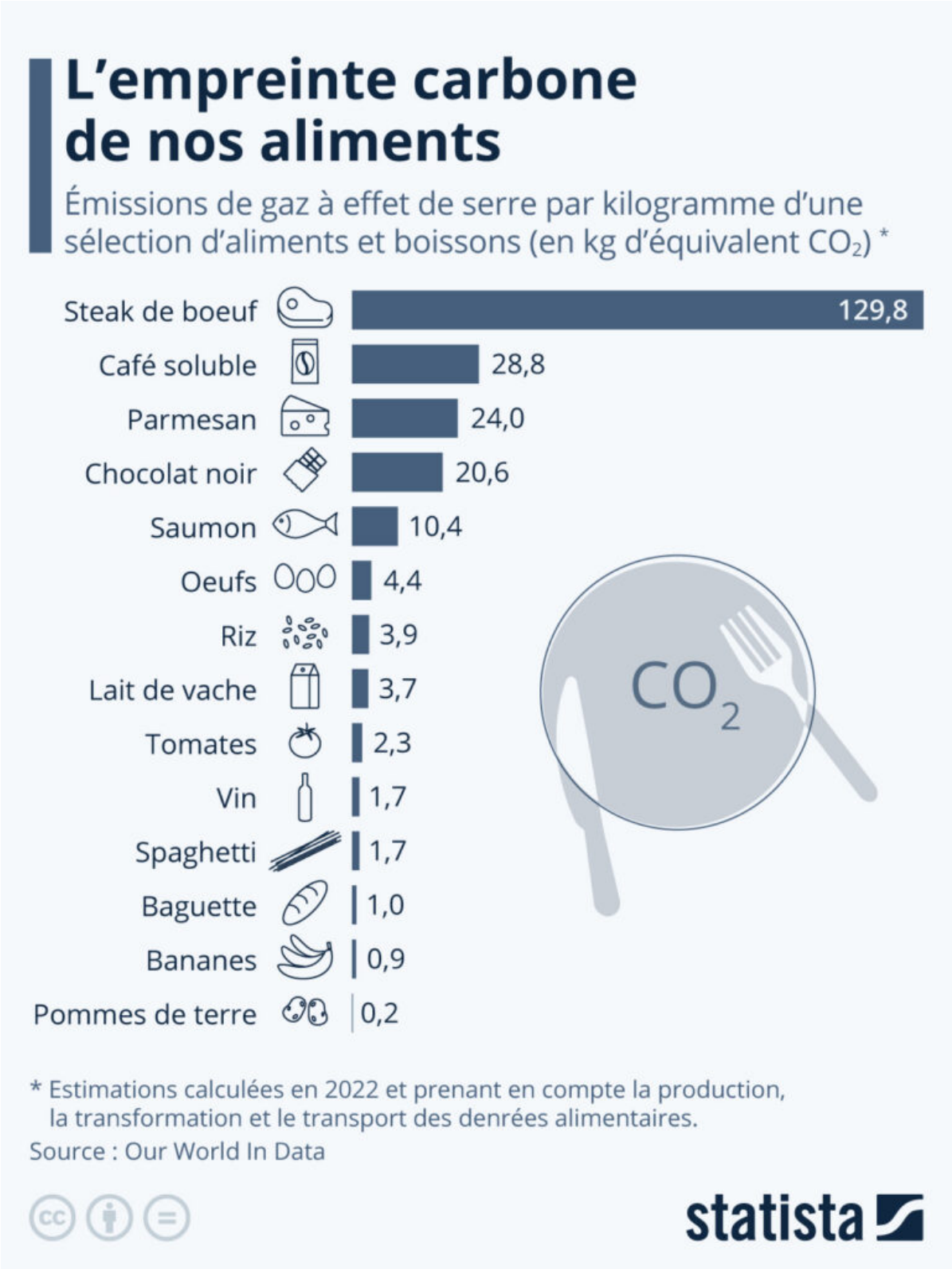
Ecrit par Echo du Mardi le 9 novembre 2022

Quelle est l’empreinte carbone de nos aliments ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 9 novembre 2022



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 novembre 2022

Le graphique de Statista, basé sur les données d'une étude reprise par Our World In Data, donne un aperçu des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport d'une sélection de denrées alimentaires et boissons. Globalement, les produits animaux, et en particulier la viande, ont une empreinte carbone plus élevée que les produits végétaux, avec un record atteint par le steak de bœuf, qui émet près de 130 kilogrammes d'équivalent CO2 par kilogramme – et consomme également de grandes quantités d'eau, comme le montre une autre infographie sur le sujet.

Les denrées animales ne sont pas les seules à afficher une empreinte carbone relativement élevée : le café soluble et le chocolat noir émettent par exemple entre 20 et 30 kilogrammes d'équivalent CO2 par kilogramme, soit une empreinte similaire à celle de la production d'un kilo de parmesan. Parmi les produits qui émettent le moins, on retrouve les pommes de terre et les bananes qui produisent chacun moins d'un kilogramme d'équivalent CO2 par kilogramme.

Ces chiffres, qui mettent en lumière l'empreinte environnementale de certains aliments, en particulier des produits à base de viande, sont l'une des raisons qui poussent de plus en plus de consommateurs à se tourner vers un régime végétarien.

De Claire Villiers pour Statista.